

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, 15 juillet 2024

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse publie le palmarès 2024 des rivières en bon état

4 nouvelles rivières du bassin Rhône-Méditerranée obtiennent la distinction écologique « Rivière en bon état ». Au total, elles sont 113 à afficher cette distinction décernée par l'agence de l'eau depuis 2015. Elle valorise leur bonne qualité écologique et récompense les efforts des gestionnaires locaux qui s'engagent pour leurs rivières. Sur site, des panneaux signalétiques reconnaissables à leurs 3 poissons bleus permettent de les repérer.



Les rivières lauréates de 2024

En Occitanie (Gard)

- **Le Gardon d'Alès à l'amont des barrages de Sainte-Cécile d'Andorge et des Cambous, les ruisseaux Gardon et Dourdon** (soit 46 km de linéaire), affluents du Gard, gérés par l'EPTB Gardons dans le Gard.

En Bourgogne-Franche-Comté (Côte-d'Or)

- **La Cent Fonts**, affluent de la Vouge, depuis sa source à Perrigny-lès-Dijon jusqu'à Saulon-la-Chapelle (soit 5,5 km de linéaire), gérée par le Syndicat du bassin versant de la Vouge en Côte-d'Or.

En Auvergne-Rhône-Alpes (Isère et Savoie)

- Dans le parc national des Ecrins, **la Bonne amont**, affluent du Drac, depuis sa source, au pied du massif de l'Olan, jusqu'à sa confluence avec le torrent du Malentrax sur la commune de Valjouffrey en Isère (soit 14 km de linéaire), gérée par le Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère.
- Dans le parc naturel de la Chartreuse, **le Guiers Vif amont, entre Savoie et Isère**, depuis sa source au cirque de St Même jusqu'au hameau de St Même d'en Bas (soit 2,8 km de linéaire), géré par le Syndicat intercommunal d'aménagement du Guiers et de ses affluents.

5 critères d'évaluation de la qualité écologique de la rivière

L'obtention de la distinction écologique « Rivière en bon état » est une démarche volontaire. Toute structure gestionnaire peut librement candidater auprès de l'agence de l'eau qui analyse ensuite 5 critères pour évaluer la qualité écologique de la rivière : sa diversité biologique, un niveau de pollution faible par les substances organiques ou chimiques, une intensité des prélèvements d'eau maîtrisée par rapport au débit

de la rivière, l'absence de dégradations physiques (digues, berges, seuils ...) et la présence d'une gouvernance claire et efficace, garante de la pérennité du bon état de la rivière.

Attribuée pour 3 ans, la distinction écologique est reconduite pour une durée identique mais peut être retirée en cas de déclassement de l'état écologique de la rivière. 39 gestionnaires de rivières profitent déjà de cette reconnaissance qui constitue un facteur d'attractivité et un atout pour les territoires.

Ainsi, Théophile Martinez, président du Syndicat mixte du bassin versant de l'Agly (66) qui a reçu en 2022 la distinction pour le Verdoube et le Torgan, témoigne : « *C'est une fierté d'avoir la chance d'être le gestionnaire de milieux remarquables mais surtout, de voir récompensés nos efforts de restauration des milieux et d'animation de notre territoire. La distinction est une vitrine que nous rappelons régulièrement aux élus ou au grand public. Elle montre que le retour d'un bon état de nos cours d'eau est possible et compatible avec nos usages.* »

Pour Nicolas Murlon, directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, « *Cette distinction vise à donner envie aux acteurs locaux de continuer à se mobiliser pour améliorer et préserver l'état des cours d'eau. C'est d'autant plus important dans le contexte de changement climatique qui perturbe l'hydrologie des cours d'eau. Au-delà de la récompense du travail accompli, cette opération permet également de sensibiliser les citoyens aux enjeux de l'eau. Assurer un partage équilibré des usages tout en laissant suffisamment d'eau à la rivière pour son bon fonctionnement, c'est le défi des prochaines années.* »

- [Pour en savoir plus sur la démarche « rivière en bon état »](#)
- [Voir la liste des rivières primées](#)

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr



L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse : Marie-Claire Lunven 04 72 71 27 24 marieclaire.lunven@eaurmc.fr

Agence Plus2sens : Laurence Nicolas 06 64 50 59 50 laurence@plus2sens.com

Quentin Péchoux 06 65 48 67 77 quentin@plus2sens.com / Marine Chevalier 04 37 24 02 58 marine@plus2sens.com